



Votre correspondant :

Nicolas ALARD

Chef d'établissement

LE DIORAMA - AMLI

16 Avenue des Frères Lumières

94360 Bry Sur Marne

nicolas.alard@batigere.fr

ASSOCIATION BOUEE D'ESPOIR

90 rue de l'Assomption

75016 PARIS

Bry/Marne, le 19 novembre 2020

Madame, Monsieur,

Je soussigné, Nicolas ALARD, chef d'Etablissement, représentant l'association AMLI bénéficiaire du chèque n° 0005403 du 19/10/2020 tiré sur le compte Société Générale n°30003 03324 00150036254, d'un montant de 492.13 euros, déclare me désister purement et simplement de tous mes droits sur la provision de ce chèque, et à renoncer à tout recours contre la banque Société Générale au sujet de ladite provision.

En outre, au cas où je rentrerais en possession du chèque en question, je m'engage à le remettre à la banque Société Générale en y portant la mention "Frappé d'opposition le <...date...>, annulé".

Veuillez agréer, Madame, Monsieur l'expression de mes sentiments distingués.

Nicolas ALARD
Chef d'Etablissement